

## THÉÂTRE

Exigences 2003-2005		Exigences 2006	
<b>B.A. avec spécialisation en théâtre</b>	<b>120 cr.</b>	<b>B.A. avec spécialisation en théâtre</b>	<b>120 cr.</b>
Formation fondamentale	12	Formation fondamentale	12
Crédits obligatoires en théâtre	60	Crédits obligatoires en théâtre	60
Crédits optionnels en théâtre	12	Crédits optionnels en théâtre	12
Crédits au choix	36	Crédits au choix	36
Maximum de 42 crédits de niveau 1000		Maximum de 42 crédits de niveau 1000	
M.P.C.	4.5	M.P.C.	4.5
M.P.D.	5.0	M.P.D.	5.0
Note de passage	D	Note de passage	D
<b>Formation fondamentale</b>		<b>Formation fondamentale</b>	
FRA1710 Parcours individuel de français	3	FRA1710 Parcours individuel de français	3
FRA1720 Lecture et écriture	3	FRA1720 Lecture et écriture	3
PHI1501 Raisonnement et pensée critique	3	PHI1501 Raisonnement et pensée critique	3
<b>3 crédits parmi :</b>		<b>3 crédits parmi :</b>	
PHI1502 Raisonnement moral	3	PHI1502 Raisonnement moral	3
PHI1503 Les grandes questions philosophiques	3	PHI1503 Les grandes questions philosophiques	3
PHI1504 Les grands philosophes	3	PHI1504 Les grands philosophes	3
<b>Cours obligatoires</b>		<b>Cours obligatoires</b>	
<del>THE1601 Initiation au théâtre</del>	<del>6<sup>1</sup></del>	<b>THE1500 Introduction à la pratique théâtrale</b>	<b>3<sup>1</sup></b>
THE2500 L'événement théâtral	3	<b>THE1700 Méthodologie des études théâtrales</b>	<b>3<sup>2</sup></b>
THE2511 Jeu I	3	THE2500 L'événement théâtral	3
<del>THE2522 Méthodologie des études théâtrales</del>	<del>3<sup>2</sup></del>	THE2511 Jeu I	3
<del>THE2543 Le théâtre au Canada français</del>	<del>3<sup>3</sup></del>	<b>THE2545 Histoire du théâtre I : du théâtre rituel au théâtre professionnel</b>	<b>3<sup>4</sup></b>
THE2544 Histoire du théâtre I : du théâtre rituel au théâtre professionnel	3 <sup>4</sup>	<b>THE2547 Histoire du théâtre II : du théâtre classique au début du théâtre romantique</b>	<b>3<sup>5</sup></b>
<del>THE2546 Histoire du théâtre II : du théâtre classique au début du théâtre romantique</del>	<del>3<sup>5</sup></del>	THE2550 Technique théâtrale I	3
THE2550 Technique théâtrale I	3	THE3521 Spectacle dirigé	3
THE2552 Technique théâtrale II	3 <sup>6</sup>	<b>THE3552 Technique théâtrale II</b>	<b>3<sup>6</sup></b>
THE3521 Spectacle dirigé	3	<b>THE3745 Théâtre moderne : du siècle des lumières à la Première Guerre mondiale</b>	<b>3<sup>7</sup></b>
<del>THE3741 Théâtre moderne I : la fin des traditions théâtrales</del>	<del>3<sup>7</sup></del>	<b>THE3746 Le Théâtre au Canada français</b>	<b>3<sup>3</sup></b>
<del>THE3742 Théâtre moderne II : le théâtre éclaté</del>	<del>3<sup>8</sup></del>	<b>THE4543 Théâtre contemporain : de la Première Guerre Mondiale à nos jours</b>	<b>3<sup>8</sup></b>
THE3901 Mouvement/ Movement	3	THE3901 Mouvement/ Movement	3
ou		ou	
THE3910 Voix/ Voice	3	THE3910 Voix/ Voice	3
<del>THE3961 Son et éclairage/Sound and Lighting</del>	<del>3<sup>9</sup></del>	<b>THE4911 Son et éclairage/Sound and Lighting</b>	<b>3<sup>9</sup></b>
ou		ou	
<del>THE3970 Décoration théâtrale/Stage Design</del>	<del>3<sup>10</sup></del>	<b>THE4915 Scénographie/Scenography</b>	<b>3<sup>10</sup></b>
<del>THE4522 Dramaturgie</del>	<del>3<sup>11</sup></del>	<b>THE4523 Pratique de la dramaturgie</b>	<b>3<sup>11</sup></b>
<del>THE4541 Le théâtre et son contexte social</del>	<del>3<sup>12</sup></del>	THE4542 Théorie de l'événement théâtral	3
THE4542 Théorie de l'événement théâtral	3		
<b>6 crédits parmi :</b>		<b>6 crédits parmi :</b>	
THE3125 The Modern Traditions of Acting in English Language Theatre	3	THE3125 The Modern Traditions of Acting in English Language Theatre	3
THE3126 The Classical Traditions of Acting in English Language Theatre	3	THE3126 The Classical Traditions of Acting in English Language Theatre	3

THE3511	Principes de la mise en scène	3	THE3511	Principes de la mise en scène	3
THE3527	Le jeu théâtral moderne de langue française	3	THE3527	Le jeu théâtral moderne de langue française	3
THE3528	La tradition classique du jeu théâtral de langue française	3	THE3528	La tradition classique du jeu théâtral de langue française	3
THE4511	Pratique de la mise en scène	3	THE4511	Pratique de la mise en scène	3
3 ou 6 crédits choisis dans une discipline connexe en consultation avec le Département			3 ou 6 crédits choisis dans une discipline connexe en consultation avec le Département		
<b>Cours optionnels THE</b>			<b>Cours optionnels THE</b>		
6 crédits en THE			6 crédits en THE		
6 crédits, soit en théâtre, soit dans une discipline connexe en consultation avec le Département			6 crédits, soit en théâtre, soit dans une discipline connexe en consultation avec le Département		
<b>Cours au choix</b>			<b>Cours au choix</b>		
18 crédits dans une ou plusieurs matières autres que THE			18 crédits dans une ou plusieurs matières autres que THE		
18 crédits au choix			18 crédits au choix		

<sup>1</sup> Le cours THE1601 est aboli et remplacé par THE1500. L'étudiant ayant complété THE1601 est exempté du cours THE1500 et recevra 3 crédits THE1XXX. Ces crédits compteront comme cours au optionnels THE ou comme cours au choix.

L'étudiant n'ayant pas complété THE1601 devra suivre THE1500. Pour pallier au nombre de crédits manquants, il devra compléter un autre cours optionnel THE.

<sup>2</sup> Le cours THE2522 est aboli et remplacé par THE1700. L'étudiant ayant complété THE2522 est exempté du cours THE1700.

<sup>3</sup> Le cours THE2543 est aboli et remplacé par THE3746. L'étudiant ayant complété THE2543 est exempté du cours THE3746.

<sup>4</sup> Le cours THE2544 est aboli. L'étudiant ayant complété THE2544 est exempté du cours THE2545.

<sup>5</sup> Le cours THE2546 est aboli. L'étudiant ayant complété THE2546 est exempté du cours THE2547. Les crédits obtenus pour THE2546 compteront comme cours au optionnels THE ou comme cours au choix. L'étudiant n'ayant pas complété THE2546 devra compléter un cours optionnel THE additionnel.

<sup>6</sup> Le cours THE2552 est aboli et remplacé par THE3552. L'étudiant ayant complété THE2552 est exempté du cours THE3552.

<sup>7</sup> Le cours THE3741 est aboli. L'étudiant ayant complété THE3741 est exempté du cours THE3745. L'étudiant n'ayant pas complété THE3741 devra compléter un cours optionnel THE additionnel.

<sup>8</sup> Le cours THE3742 est aboli. L'étudiant ayant complété THE3742 recevra est exempté du cours THE4543.

<sup>9</sup> Le cours THE3961 est aboli. L'étudiant ayant complété THE3961 est exempté du cours THE4911.

<sup>10</sup> Le cours THE3970 est aboli. L'étudiant ayant complété THE3970 est exempté du cours THE4915.

<sup>11</sup> Le cours THE4522 est aboli. L'étudiant ayant complété THE4522 est exempté du cours THE4523.

<sup>12</sup> Le cours THE4541 est aboli. L'étudiant ayant complété THE4541 recevra 3 crédits THE4XXX. Ces crédits compteront comme cours au optionnels THE ou comme cours au choix. L'étudiant n'ayant pas complété THE4541 devra compléter un cours optionnel THE additionnel.